
SINGAPOUR – Le Conseil et le groupe des représentants des entités commerciales
Mardi 25 mars 2014 – 11h15 à 12h15
ICANN – Singapour, Singapour

STEVE CROCKER: Bienvenue à tous. Organisons-nous s'il vous plait. Alors, réunion du bureau d'administration avec le groupe des parties prenantes commerciales. Comme d'habitude, on préfère vous écouter. Nous sommes à votre disposition.

ELISA COOPER: Merci beaucoup Steve et merci à tous les membres du conseil d'administration. Nous sommes heureux de cette opportunité pour partager avec vous nos préoccupations, et il y a une question sur laquelle on aimerait se concentrer aujourd'hui. J'aimerais également dire que nous avons déjà consacré beaucoup de temps sur tout ce qui concerne la transition NTIA. Donc, c'est une question qui nous préoccupe, à laquelle on veut participer mais on pense qu'on a déjà consacré tant de temps, tant de séances, des heures entières qu'il serait plus utile de se concentrer sur d'autres questions qui ne reçoivent peut-être pas autant d'attention. En particulier aujourd'hui, nous aimerions aborder des questions qui concernent les pratiques multipartites et certaines questions que l'on aimerait aborder avec vous concernant la responsabilité et la transparence. Donc, on va écouter un certain nombre de nos membres qui vont nous faire part de leur perspective et vont soulever certains problèmes. Première question sur les pratiques

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

multipartites. Deuxième question que l'on va aborder, on va être un peu plus techniques, on va aller un peu en profondeur et on veut vous parler de certaines questions que l'on continue à observer autour des nouveaux GTLD, en particulier, du fait que nous provenons de la communauté commerciale des sociétés et de la propriété intellectuelle. Beaucoup d'entre nous sont très préoccupés par cette question et on y consacre beaucoup de temps. Donc, voilà les questions que l'on voulait vous soumettre. Voilà les deux questions que nous voudrions aborder avec vous et on aimerait écouter le point de vue de toute une série de nos membres qui appartiennent à notre groupe.

STEVE CROCKER:

Parfait. C'est très réconfortant de savoir que vous ne voulez pas parler de la transition, de la gestion des fonctions de l'IANA, et le message que vous avez transmis. Dans quel ordre vous voulez procéder?

ELISA COOPER:

Bien, je passe à la première question? Comme je l'ai dit, ça concerne les pratiques multipartites et Steve va nous parler des principaux sujets qui tournent autour de cette thématique.

D'abord Peter qui va nous parler de responsabilité, puis Steve qui va nous parler sur le désir et la volonté de transparence et d'ouverture, et plus spécifiquement, tout ce qui concerne la responsabilité du CEO et du conseil d'administration.

STEVE DELBIANCO:

Merci. Nous avons soulevé un certain nombre de préoccupations et les défis qui se posent par rapport à la déclaration du département du commerce et la transition. Pour nous, il s'agit d'appliquer le modèle multipartite, donc les trois thématiques que l'on va couvrir avec Peter sont celles-ci. Je vais commencer avec le panel au niveau de la stratégie. Nous avons nommé des experts avec une approche multipartite ascendante. Les autres membres font partie de la communauté. Donc, au fil de la semaine, nos préoccupations sont apparues de plus en plus évidentes, à savoir que le type d'analyse et de recommandations de ce panel multipartite sur la stratégie ne pouvait pas être immédiatement mis en œuvre par le conseil d'administration, c'est clair, mais qu'il devait être soumis aux commentaires publiés qui pouvaient donner lieu à des résultats ou des conclusions intéressantes et qu'ensuite il y aurait des recommandations, je ne sais pas si par l'intermédiaire de ce panel, et que ces rapports seraient publiés par l'ICANN, et lorsqu'on a analysé les rapports, on a analysé le fond et la forme. Le fond concernait une évaluation de la situation dans le monde actuellement et nous avons quelques objections des réserves par rapport à la description qui a été faite. Par rapport aux recommandations, nous avons été préoccupés par la façon dont ces préoccupations étaient transmises. Devons-nous faire part des préoccupations des bureaux d'enregistrement par rapport à la situation actuelle, mais notre principal message au conseil d'administration serait que, étant donné ce qu'on a entendu au cours de ces derniers jours, il s'agit uniquement d'idées depuis l'extérieur qui sont intégrées dans le cyber espace de l'ICANN, et quel que soit le contenu du rapport, il ne peut pas être pris en exemple comme recommandation ou déclaration de l'ICANN qui ensuite pourrait être utilisé par d'autre comme des idées de l'ICANN.



On peut utiliser ces idées et les faire passer par le processus multipartite ascendant, mais ce qui est important de dire ici c'est qu'il s'agit uniquement d'idées qui sont lancées, et si la communauté reprend ces idées et les introduit dans le processus, alors elles auront un impact, mais je suis sûr que... Je voudrais que le conseil d'administration nous confirme que nous avons bien compris la chose et que vous êtes d'accord.

STEVE CROCKER: Oui, ma réponse est oui.

BRUCE TONKIN: Oui, merci de soulever cette question. J'ai participé à la séance d'hier où un certain nombre des membres du panel ont présenté leurs travaux, en particulier, j'ai entendu le retour d'information du public et il y a deux choses qui m'ont frappé. Beaucoup du contenu de ce rapport ne concerne pas la stratégie, il s'agit d'idées pour mettre en œuvre la mission de l'ICANN. Si on parle de la mission de l'ICANN, il y a toute une série de choses qui concerne ce qu'on peut faire et la manière de mettre en œuvre cette mission. A bien des égards, il a été dit que ce type de travaux était des réflexions, et c'est le cas. Il s'agit de documents qui reposent ou dépendent de beaucoup d'expériences et d'expertise. Il s'agit d'excellentes réflexions, mais pour revenir à votre question, il ne s'agit pas de recommandations approuvées par le conseil d'administration, celui-ci n'a approuvé ces idées. Par rapport au fait d'approuver cette stratégie qui est présentée, la communauté a suivi le processus multipartite pour apporter des contributions au plan

stratégique, et au cours des séances qui ont eu lieu lors des dernières réunions publiques, il y a eu ces contributions, et cela va être publié pour commentaires, mais il s'agit de plan stratégique qu'on est entrain de prendre en considération, qui va être soumis au commentaire publique, et donc le cadre de ce plan, on va reprendre tous le matériel qui provient du processus multipartite ascendant. Donc, ça fait partie du plan et vous pouvez faire des commentaires là-dessus et apporter des changements. Concernant votre question par rapport à l'intérêt de faire des commentaires sur le document provenant de ce panel. Effectivement, parce que ces panels vont actualiser les documents en fonction des commentaires qu'ils reçoivent en retour, mais je crois que l'on utilise ces contributions aussi bien dans le processus des GNSO, ici on explore la meilleure façon d'avancer et je crois que c'est utile d'utiliser ces documents dans vos processus. Donc, faites des commentaires dessus mais il ne s'agit absolument pas de recommandations approuvées. Le plan stratégique approuvé va bientôt être publié.

BILL GRAHAM:

Oui, il est bon de prendre en considération ces contributions et j'espère que vous êtes d'accord avec moi pour dire que le processus du plan stratégique est entrain d'être pris beaucoup plus au sérieux et on va beaucoup plus au fond des choses. Cette fois-ci, c'est peut-être une bonne chose, c'est utile mais je pense qu'il est très important que ces contributions au plan stratégique et toute décision ou développement politique qui découle de cela soit fait au sein de la communauté et conformément à la politique et la manière de travailler de l'ICANN. Il est



bon d'exprimer son point de vue pendant la période des commentaires mais je n'irai pas aussi loin pour dire que le conseil d'administration va approuver toutes ces recommandations. Je vois des termes et des phrases qui ont été soumises au commentaire public, certaines me semblent inappropriées d'ailleurs.

STEVE DELBIANCO:

Si vous le permettez, peut-être que certaines concernent le plan stratégique, il s'agit de recommandations très techniques qui, éventuellement, peuvent être utilisées comme outil concernant la transition de l'IANA, et le travail que l'on effectue avec nos partenaires multipartites.

STEVE CROCKER:

Fadi, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose là-dessus?

RAY PLZAK:

Oui, je voulais faire quelques commentaires. Les commentaires sont utiles, extrêmement utiles, parce qu'ils précisent un petit peu les choses. Donc de ce point de vue, le rapport est extrêmement utile pour préciser et clarifier les choses. Mais il ne s'agit pas de savoir si le conseil d'administration approuve ou pas, il y a des aspects par rapport au plan stratégique qui sont intéressants parce que peut-être qu'on va mettre en œuvre certaines des recommandations qui sont contenus dans ce rapport pour la mise en œuvre du plan stratégique, et certaines de ces recommandations peuvent s'avérer très intéressantes, d'autres moins,

mais ça va être renforcé et étayé par les commentaires. Donc, c'est un outil que l'on devrait utiliser pour essayer de faire avancer les choses.

STEVE DELBIANCO: Vous avez parlé du terme « réfutation » mais, en fait, ce n'est pas grave si on réfute une chose puisque ce n'est pas approuvé par le conseil d'administration.

RAY PLZAK: Oui, mais c'est une idée. Ça fait partie du discours. Et s'il y a des choses auxquelles vous vous opposez, il faut le dire.

STEVE DELBIANCO: Faut-il réfuter les choses avec lesquelles on n'est pas d'accord?

STEVE CROCKER: Oui je comprends bien ce que vous dites, Steve. Je vois beaucoup de mails circuler et je choisis avec beaucoup de soin ceux auxquels je veux répondre, donc il s'agit d'une décision qui vous est propre, vous choisissez les points sur lesquels vous voulez répondre. D'ailleurs, ce commentaire ne s'applique pas seulement à ce panel mais également aux avis que nous recevons de la part des groupes de travail des experts, donc on obtient des contributions de tout le monde. Et la question est récurrente, à savoir, quel est le statut ou l'autorité de ces éléments? Et la réponse est la même, c'est très bon d'avoir ce type d'avis mais ils n'ont aucune autorité tant qu'ils ne sont pas passés par le

processus approuvé et donc ils ne sont pas contraignants, mais ce n'est pas parce qu'un groupe de personnes dit quelque chose que ce la va être nécessairement approuvé et mis en œuvre.

Cela étant dit, ces types de panel, et je peux vous le dire, sont constitués par des personnes très bien attentionnées, très chevronnées qui ne représentent pas forcément les unités constitutives en question mais ils essayent de faire de leur mieux. Donc, si vous pensez qu'ils ont oublié quelque chose ou qu'ils sont à côté de la plaque par rapport à quelque chose, il serait très constructif de leur dire mais vous n'avez pas l'obligation de le faire. Donc, il s'agit d'un processus qui repose sur la coopération.

CHERINE CHALABY:

Oui, je suis d'accord avec vous. Je pense que le document et nos avis préfèrent cela et on aura la possibilité de faire d'autres commentaires sur ce document, et il s'agit de l'unique document qui serait contraignant pour nous tous.

ELISA COOPER:

Bien. Nous avons un certain nombre de thématiques que l'on aimerait aborder. J'aimerais écouter le point de vue de Peter, Phil et Brian. Peter?

PETER DERNBACH:

Steve vient de parler de ce panel de la stratégie et on a vu ce type de cas où il semble que le processus de responsabilité et de transparence a

été un peu fracturé. Or, ces deux aspects ne peuvent pas être séparés. Je crois comprendre que le CEO est responsable vis-à-vis du conseil d'administration et les membres du conseil d'administration sont responsables vis-à-vis du processus de prise de décision qui repose sur le consensus, ça fait partie de la politique de l'ICANN et les membres du conseil d'administration sont responsables vis-à-vis de la communauté donc, le fait de savoir si les membres du conseil d'administration sont responsables vis-à-vis de la communauté et que le CEO est responsable vis-à-vis du conseil d'administration, là il semble que cela pose un certain nombre de questions graves, d'ailleurs on va en parler plus spécifiquement après mais j'aimerais attirer votre attention là-dessus maintenant parce qu'on semble sous-estimer un problème important alors que ICANN commence à étendre ses fonctions en dehors du système des noms de domaine. Donc on veut s'assurer que ces systèmes sont en place et qu'il y a réellement une responsabilité de sorte que toutes les actions du centre d'administration et du CEO servent à renforcer ce processus multipartite ascendant avant d'étendre le rôle de l'ICANN dans la gouvernance internet et dans les fonctions de l'IANA.

STEVE CROCKER:

Laissez-moi être franc et honnête. Nous pensons, je parle au nom du conseil d'administration et du CEO, que nous souscrivons pleinement aux principes mais il est évident, là encore pour être honnête, qu'il y a certaines observations et certaines circonstances qui vous poussent à dire ce que vous dites, et il y a un certain nombre de déclarations qui partent du principe que nous avons violé ces principes, c'est une



situation très inconfortable parce qu'on pense qu'on est entrain d'appliquer ces principes et si ce n'est pas le cas, il y a un problème. Donc, si vous dites que l'on n'adhère pas à ces principes, ce n'est pas très constructif. Donc, j'attends la prochaine réaction parce que j'aimerais savoir ce qui se cache derrière tout cela.

ELISA COOPER: Oui, on parle en fait de certaines questions qui nous préoccupent.

FADI CHEHADE: Je crois que tout débat sur l'expansion de l'ICANN, et vous avez dit à deux reprises en micro, qu'il y a une expansion du rôle de l'ICANN. C'est très dangereux que le monde écoute ce message alors que le gouvernement vient de nous confier une mission très importante que l'on essaie d'étendre ce rôle. Ce n'est pas le cas. On est entrain de s'en tenir uniquement à notre mission. Lorsque vous dites que le conseil d'administration approuve ce genre de choses, c'est très dangereux également parce qu'il s'agit de choses différentes, parce qu'il ne s'agit pas d'approuver ou non personne, donc faites très attention au choix des termes que vous utilisez.

STEVE CROCKER: Excusez- moi, j'ai oublié de répondre immédiatement. C'est un exemple qui ne reprend pas forcément ce que je voulais dire. Dire quelque chose comme si c'était une vérité alors que ce n'est pas forcément le cas. On n'est pas entrain d'étendre les fonctions de l'ICANN comme l'a dit Fadi,



et le conseil d'administration ne s'affranchit absolument de rien comme Fadi l'a dit.

ELISA COOPER:

Oui, c'est un sentiment que l'on a en partie parce qu'on ne sait pas vraiment ce qui est entrain de se passer et peut-être c'est ce que Phil voulait dire en terme de transparence.

PHILIP CORWIN:

Oui merci Elisa. Oui, ça reprend un petit peu ce que j'ai dit au micro hier et aujourd'hui je parle au nom de tout le groupe des parties prenantes commerciales. Fadi a dit qu'il n'y a pas de légitimité sans responsabilité et il a tout à fait raison, mais il ne peut pas y avoir de responsabilité sans transparence. Ce n'est pas suffisant que la communauté connaisse les décisions qui sont prises, il faut qu'elle sache comment ces décisions sont prises. Le conseil d'administration a eu un débat très approfondi avant d'autoriser le programme des nouveaux TLD, il y a eu des opinions très divergentes et il y a eu l'acceptation de la légitimité de cette décision. Il est bon qu'il y ait divergences en public, ça fait partie du processus qui donne une légitimité à ce processus. Il y a eu une résolution au conseil d'administration en septembre dernier et cela a montré que le conseil d'administration ne voulait pas révéler les résolutions prises et n'a pas voulu montrer le procès verbal de cette réunion, donc la communauté n'a pas été convaincue par les raisons qui ont été avancées pour justifier cette décision et ces actions ont été découlées finalement des révélations à la NSA et tout cela a été rendu public au moment de la réunion Durban et il y a eu un retour



d'informations par rapport à ce que l'on fait pour préserver le modèle multipartite, mais je crois que finalement, l'impressions selon laquelle l'ICANN dans son processus politique joue un rôle important en terme de politique publique et qu'on voulait ouvrir les organes politiques sous forme de réunions à distance, audio pour que les décisions politiques publiques soient connus, plus transparentes et ouvertes. Donc, il faut qu'il y ait une véritable transparence que ce soit sous forme de vidéoconférences, qu'il ait des transcriptions des débats au sein du conseil d'administration et que les décisions qui sont prises soient expliquées et qu'on puisse comprendre également la position des différents membres du conseil d'administration, comment ces membres ont réagi face aux commentaires faits par la communauté. Donc, ici ce qui est important ce n'est pas de révéler simplement les décisions mais de révéler la manière dont ces décisions ont été prises.

Pour le CSG, ce qui est important c'est que l'ICANN doit être davantage transparente, que tout ce processus de prise de décision doit reposer sur un processus de transparence beaucoup plus évident et profond. Il serait très bien pour l'ICANN en tant qu'institution et pour le conseil d'administration pour renforcer la compréhension et l'acceptation de la part de la communauté des décisions du conseil d'administration. Merci.

STEVE CROCKER:

J'aimerais soulever deux ou trois points de réponses de façon à répondre et ensuite demander à Fadi et les autres de répondre. A ce que j'ai bien compris à mon avis, le problème général du processus du conseil d'administration en ce qui s'agit de la prise de décision, qu'est ce



qui est fait de façon visible ou de façon privée, par exemple un problème spécifique comme une des résolutions que nous avons prises à l'automne dernier en ce qui s'agissait des décisions après Montevideo, ça c'est une autre discussion mais bon. Il y a aussi un troisième élément que je laisserais. Ça fait plus de dix ans que je suis au conseil, tout d'abord en tant que liaison non-votante, ensuite en tant que membre votant et en tant que directeur/dirigeant du conseil, j'ai eu la chance d'observer le conseil de façon très proche, des opérations du conseil, de l'ICAN et du personnel aussi. Donc, le modèle de base que nous avons pour cette organisation c'est que le vrai travail n'est pas fait par le conseil. L'idée que le conseil soit un élaborateur de politique n'est pas forcément bonne, nous n'essayons pas de voir les choses comme ça.

En général, le débat qui vous intéresse se passe ici avec les organisations de support, et une fois que les choses arrivent au conseil, il ne reste pas grand-chose qui n'est pas enregistré. En conséquence, les décisions du conseil sont très prévisibles et pas intéressantes, ce n'est pas là où il y a de l'action. Je vais vous donner plus de détails sur la façon dont le conseil opère. Nous avons des réunions, nous publions des annonces et nous publions les résultats de nos réunions. Certaines de ces réunions se passent en public, il y aura une jeudi après-midi par exemple pour la fin de la semaine et d'autres fois dans l'année, nous avons des réunions au téléphone, nous avons des retraites du conseil, nous nous voyons aussi en face à face de temps en temps.

La majorité de ceux qui en ressort de ces réunions est assez business. Ça se passe assez bien. Ce que j'ai observé pendant les années passées, c'est des sessions d'écriture de versions préliminaires, nous avons



l'impression que c'est facile mais c'est en fait une pratique très difficile souvent quand les choses sont faites au dernier moment, les mauvaises décisions sont prises, il y a une perte de temps, c'est du temps amateur disant. Il y a une chose que nous avons faite pour être plus professionnels dans la manière dont nous faisons nos versions préliminaires et nous prenons nos décisions, nous avons demandé aux membres du conseil de lire les documents à l'avance, nous demandons à ce que s'il y a des problèmes, il doivent être soulevés par les membres, que ces choses-là doivent être résolues un peu plus à l'avance.

Donc, lorsque la réunion prend place, nous sommes déjà au-delà de ça. Ca ne veut pas dire que tout le monde a le même avis. Absolument, nous insistons que chaque membre du conseil doit voter selon sa conscience, prenne ses propres décisions et cela est toujours une bonne pratique qu'il a été suivi que si un des membres vote contre quelque chose, ça abstient. Est-ce que l'abstention est comptée comme un vote? Non. D'ailleurs, nous demandons toujours à ce que cela soit mis dans le rapport, pourquoi il y a eu une abstention, pourquoi il y a eu un non-vote, souvent cela n'est fait dans aucunes circonstances, nous ne voulons empêcher quelqu'un de voter comme il le sent. Ca arrive occasionnellement, c'est rare mais ça arrive. Il y a des problèmes de contentieux.

Parmi les exemples que vous avez cité, il y a trois ans ici, il y avait des différences d'opinions, voir si on est prêts pour lancer les programmes de gTLD. Il y a eu d'autres exemples importants, tel que le vote pour le XXX, c'était quand il y avait contentieux, il y avait des discours très

passionnés là-dessus et quand cela se produit, c'est un peu dramatique, on a l'impression que les choses sont très exposées mais pour moi, ça était une leçon ; si un sujet est sensible, il est toujours mieux de rendre la chose publique que de ne pas le faire. Il y a une erreur que l'on a faite il y a quelques années, je ne me rappelle plus, nous avons une réunion du conseil sur le week-end et ensuite nous avons eu une autre réunion publique et il y avait des choses que nous devons faire avec le budget puis un renouvellement point com. Il n'y avait pas vraiment une question de faire passer telle ou telle décision, le travail avait déjà été fait, publié, les commentaires avaient été faits à travers la formule publique, les commentaires de retour que nous avons reçu nous disaient de faire la chose de façon public.

Même si on émet de façon efficace dans notre processus des trucs business, s'il y ait des tendances ou c'est quelque chose de très sensible, si c'est possible nous allons rendre les choses publiques. Nous avons d'ailleurs deux réunion dans cette semaine, nous en avons une demain après-midi, elle sera avec porte fermée et nous aurons aussi une session publique jeudi en divisant les matériaux qui vont dans telle ou telle réunion. L'avis général est que toutes les choses soient publiées d'une façon publique. Je vais arrêter là-dessus dans une seconde et je passerais à autre chose mais je vais parler des résolutions que nous avons établies l'automne dernier. Il y a des moments particuliers et des mécanismes disponibles dans nos règlements sur la façon dont nous faisons passer nos résolutions, enregistrer les choses mais ne pas forcément les publiciser. Nous avons réalisé que la publication des résolutions n'est pas la chose appropriée à faire quand il s'agit d'un ordre de communication, le plan de communication de nos négociations



parce que, des fois, les choses sont sensibles. Le fait qu'ils nous ont passé certaines résolutions de le faire de cette façon c'est pour nous assurer que le conseil a été informé et que le conseil soutient les actions que le président va prendre alors que ces choses s'élaborent, disant qu'il n'y ait pas de question sur le fait que le président était responsable ou si le conseil faisait attention à plusieurs choses que je voulais dire.

Nous avons mis en place les choses très clairement et nous essayons d'avoir tout le travail fait en externe. Je ne dis pas en externe des réunions du conseil mais que le travail du conseil soit du travail pour les membres du conseil, pour les mettre à jour et pour leur faire comprendre ce qui se passe et quand on arrive à la réunion formelle, que nous puissions nous occuper de vos affaires d'une façon efficace. Maintenant, il y a toujours des délais parce que nous avons des personnes individuelles qui ne sont pas au courant, qui doivent apprendre plus sur les sujets discutés.

ELISA COOPER:

Il ne nous reste que 20 minutes et je pense vraiment que nous voulons couvrir les problèmes des nouveaux gTLD, serait-il une bonne chose de parler de cela?

STEVE CROCKER:

Oui, ok.

OLGA MADRUGA-FORTI: Je ne voudrais pas qu'il y ait confusion entre deux sujets, le côté fiduciaire et le côté transparence. Au niveau des devoirs fiduciaires, c'est très important que les membres du conseil partagent avec vous comment on fonctionne. Ce n'est pas toujours clair, quand on pense aux 6 et 7 mois derniers, les problèmes qui sont importants pour vous et qui ont généré beaucoup d'allers-retours entre le conseil d'administration et le personnel, entre le conseil et notre président, il y a des conciliations au niveau du Clearinghouse, des génériques fermés, des avis NTIA, tous les avis GAC... Tout cela. Les exercices de nos devoirs fiduciaires génèrent beaucoup d'allers-retours. Ceci étant dit, c'est un dialogue très intéressant sur les problèmes. C'est pareil que quand il s'agit sur un autre problème tel que la transparence. Les outils que nous pourrions utiliser pour rendre le processus plus transparent.

ELISA COOPER: Fadi.

FADI CHEHADE: Je ne suis pas un avocat mais un cas avait été très clair. Il était perçu sur les décisions du conseil, c'était un cas d'ailleurs. Quand Steve a réagit, on nous avait dit qu'il y avait des évidences à ce sujet. Une personne avait présenté ses évidences et cela avait été conservé d'une façon très confidentielle pendant des mois, nous ne pouvons pas constituer une certaine perception sur ce peu d'évidences et utiliser le mot sentiment, nous avons besoin d'évidences. Ce conseil a été très clair, nous rendons toutes nos résolutions publiques, il y a une fois où ça s'est passé sur une négociation de leasing, vous comprenez que cela ne peut pas être

publique. Mais s'il y a un peu d'évidences, j'ai l'impression qu'il y a une campagne de la part de certaines personnes pour construire cette perception et ce sentiment, cela doit arrêter. Ce n'est pas le moment pour l'ICAN d'être exposée à des campagnes sans preuves. Ce conseil subit une très grosse pression pour faire son travail, pour livrer une certaine valeur et être transparents et responsables. Le processus doit être juste. Il ne devrait pas être d'accusations, tout est publique, tout est publié vis-à-vis de la presse, c'est clair ici. Vous nous montrez telle ou telle évidence, est-ce que c'est la seule évidence? Maintenant, vous savez que les résolutions du Board doivent être conservées pendant deux mois parce qu'il y a des sujets qui sont très sensibles et ils y a des décisions qui viennent du gouvernement américain donc nous devons faire très attention à la façon dont nous gérons et faisons face à cela.

Parlons de nos affaires, parlons des nouveaux gTLDs et les problèmes que nous devons résoudre avec tout le monde, c'est ça que nous devrions faire.

ELISA COOPER:

Je suis d'accord, nous devrions parler des problèmes des nouveaux gTLDs. Je pense que si vous cherchez d'autres évidences, nous pouvons vous en fournir. Encore une fois, c'est une perception. Je veux que ICANN réussisse, je veux que nous ayons tous du succès et s'il y a des campagnes qui existent, faisons ce que nous pouvons pour arrêter ces campagnes. S'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour vous aider, je vais demander à ce que l'on puisse vous aider.



FADI CHEHADE: Appeler-moi. S'il y a quelqu'un dans les communautés entre les réunions, ça s'appelle des réunions ascendantes, que tout le monde participe à ce coup de fil et qu'on nous que oui nous avons des évidences qui révèlent que vous ne faites pas les choses de façon ascendante. Il faut absolument qu'on arrête ces campagnes frivoles, nous avons beaucoup de travail et n'avons pas besoin de cela.

ELISA COOPER: Je suis d'accord. En attendant, j'aimerais parler de ces problèmes et de ces cas sur les nouveaux gTLDs auxquelles les communautés font face. Je vais passer la parole à Kristina pour soulever certains de ces problèmes. Nous avons aussi Tony Holmes pour ce qui s'agit des collisions des noms, Mme. Kiran Malancharuvil sur les pré-enregistrements et les notices sunrise et puis Claudio DiGangi va parler des pratiques d'enregistrement que nous observons et que certains peuvent penser qu'ils sont discriminatoires et qui a le droit de faire quoi.

KRISTINA ROSETTE: Il y a 3 ans, lorsque nous étions là, nous avons parlé des programmes d'exécution des nouveaux gTLDs. Maintenant, nous sommes vraiment sur la voie, on a bien commencé, nous avons donc trouvé plusieurs problèmes et l'unité constitutive pense que ce sont des problèmes vulnérables dans le contexte quand on voit ce qu'ICANN a devant lui, nous devons vraiment dresser ces problèmes. Je vous donne du côté



conformité. Dans le rapport de conformité de janvier, il y avait un paragraphe court qui disait: « Durant le mois de janvier, l'équipe de conformité, à travers le processus de résolution, a collaboré avec les opérateurs pour adresser les chèques en ce qui concerne les escrows, les rapports mensuels, la négation de l'accès, les échelles par rapport au pays DATZ et tous les échecs qui en conviait. » Depuis le 31 janvier, il y a un TLD qui était en enregistrement général, 74 qui étaient dans la période sunrise et si vous prenez tous ces chiffres et que vous preniez la promesse de conformité qui ont déjà été dans le rapport du département de conformité. Quand vous voyez cela par rapport aux opérateurs de TLD qui vont opérer ces TLD, nous avons un problème significatif. IPC, CSG est très formel là-dessus. Il y a des points vulnérables. Avec ça, je vais passer la parole à Tony qui va parler de collisions des noms.

STEVE CROCKER:

Vous voulez des réponses alors que vous posez une question ou vous voulez que l'on passe à ça après?

Bon ça c'est vraiment une question pour le management et pas forcément pour le conseil d'administration.

TONY HOLMES:

Je vais essayer d'être bref. Le problème des collisions des noms a été soulevé, les choses ont avancé énormément de ce côté-là. Certainement, les ISP et les entreprises en business ont beaucoup travaillé là-dessus, mais il semble qu'il y a un sentiment que ce



problème a été adressé. Il est difficile d'adresser un problème quand on ne comprend pas l'ampleur de ce problème. Il se peut qu'il soit quelque chose de non-significatif mais c'est quelque chose qui pourrait arriver à une étape ou les résultats, par exemple pour le cas des collisions des noms, peuvent être une menace énorme. Il est difficile d'évaluer la situation. Je vais passer la parole à Mike qui est beaucoup plus près de ce problème que beaucoup d'entre nous. Il est très engagé dans ses activités, surtout pour mettre le point sur les mesures qui ont été mises en place. Ces mesures n'ont pas l'air de nous donner à ce moment les résultats que nous attendions.

MIKEY O'CONNOR:

Je comprends que nous n'avons pas beaucoup de temps, je viens de regarder l'ordre du jour du conseil. On voit que c'est une conversation ouverte avec la communauté donc je veux voir si on pourrait réserver un peu de temps avec le conseil plus tard. Est-ce que quelqu'un en sait un peu plus sur l'ordre du jour ou du moins l'emploi du temps du conseil?

A ce que disait Tony, le rapport GS avait de très bonnes idées qui sont très encourageantes, j'apprécie vraiment le travail qu'a fait le personnel, il y a des problèmes de sécurité qui n'ont rien à voir avec les problèmes de gTLD qui empêchent le GS de publier les données. Cela n'a rien à voir avec les gTLD mais cela doit être résolu parce que c'est un problème important. La période des commentaires se termine dans quelques semaines, ce problème de sécurité ne va pas être résolu d'ici le mois de juin. Nous demandons donc que nous laissions la période de commentaires ouverte jusqu'à ce qu'il y ait assez de données et il y a

plein de choses intéressantes dont on pourrait discuter mais nous n'avons pas le temps.

STEVE CROCKER: Oui c'est un bon point.

KIRAN MALANCHARUVIL: Je voulais dire rapidement qu'il y a nombre de problèmes de conformité avec le nouveau GTLD. De ces problèmes il y a des problèmes d'annonce des notifications de sunrise, les 30 jours ne sont pas respectés, ils ne sont pas publiés au niveau public comme il l'a promis, il y a des problèmes de pré-enregistrement. La responsabilité à laquelle nous nous attendons entre le registre et le bureau d'enregistrement n'est pas là. Il y a donc des interrelations qui sont déconcertantes, cela est important parce qu'au niveau IPC, nous sommes très spécifiques lorsqu'il s'agit de développer des notifications de réclame pour la Clearinghouse et aussi les notifications de pré-enregistrement ne sont pas satisfaisantes. Nous n'avons pas vu ces choses-là adressées par un département de conformité que l'ICANN qui a trop de travail alors qu'il y a plus de lancement, plus d'enregistrements qui sont introduits. Nous devons être très conscients et il faut savoir comment est-ce que le département de conformité va être mis au courant.

ELISA COOPER: Claudio.



CLAUDIO DiGANGI:

Nous allons parler des pratiques discriminatoires comme on les appelle. Nous pensons qu'il y a certains enregistrements qui ont des avantages qui ne sont pas justes. L'accord de l'enregistrement. Le paragraphe 3.3 dans l'accord d'enregistrement permet à un nombre de noms qu'ils soient réservés par le registre avant la période sunrise. Et cela permet à l'enregistreur d'allouer ces noms après sunrise. Il y aura la notice envoyée pour certains des opérateurs de registre qui interprètent cela d'une façon que nous ne comprenons pas parce que si un propriétaire d'une marque déposée essaie d'enregistrer un nom durant la période, il reçoit un message qui dit que ce nom a été réservé par un opérateur de registre. Ce nom pouvait ainsi être vendu sur le marché. Il y a un programme de qualification de lancement qu'ICANN avait publié et nous pensons de façon générale que cela permet au registre d'utiliser jusqu'à 100 noms pour la promotion d'un TLD, nous pensons que ces paramètres sont assez bons mais nous pensons que ça peut aussi être annulé par certaines erreurs, ce qu'on appelle des premiums, des noms principaux. Je ne pense pas que ce soit dans le contrat mais ce sont des noms qui sont spécifiques à des domaines de second niveau, beaucoup de ces noms correspondent à des marques déposées très connues et ceux-là se vendent à des prix très élevés et durant la période sunrise, les prix sont très élevés. Nous avons souligné quelques solutions, nous avons parlé des noms réservés.

Par exemple, il y a un accord avec l'ICANN qui dit que ces noms réservés dans cette liste publiée, si ces noms peuvent être réservés, si ce n'est pas dans le Clearinghouse par exemple, et ça pourrait être une approche où on pourrait demander durant la période sunrise, pendant cette période ou 6 mois après, le propriétaire de la marque peut avoir

une opportunité durant la période sunrise et pourrait être notifié que quelqu'un d'autre a réservé ce nom.

ELISA COOPER: Oui je crois qu'il y avait plusieurs personnes qui voulaient répondre à cela.

STEVE CROCKER: Oui. Tout cela se résous ou ça peut être abordé au niveau du management, donc ce n'est pas le bon endroit pour poser ce type de question.

FADI CHEHADE: Oui, ça c'est le genre de thèmes qu'il faudrait qu'on aborde ensemble. Je me réjouis. J'ai envie de vous inviter, vous réunir avec le personnel ICANN, je crois qu'on n'a pas le temps de le faire aujourd'hui, Elisa, et je veux vous assurer que non seulement on vous écoute, mais on s'engage, on comprend vos préoccupations, ce sont des choses que l'on peut faire au niveau du management mais nous aimerions écouter de genre de préoccupations. Donc, organisons une réunion cette semaine et si ce n'est pas possible, immédiatement après sous forme de téléconférence peut-être, merci.

MIKE SILBER: Steve, excusez-moi mais puis-je intervenir très rapidement? Je me réjouis de voir que le dernier intervenant a fait des commentaires là-



dessus parce que si on va parler d'un processus ascendant, il est bon de faire des commentaires et suggestions pratiques.

Tony a parlé du manque ou de la perte potentielle. Alors, il y a un problème par rapport à la collision des noms, ça existe depuis longtemps, au moins depuis 15 ans. A chaque fois qu'un nouveau GTLD est introduit, un nouveau CCTLD est retiré alors là se pose le problème de la collision des noms. Je ne crois pas me souvenir que ça n'a pas été le cas. Je ne crois pas que les préoccupations liées à la sécurité soit aussi grave comme Mikey l'a dit, et que les données ne sont pas révélées, mais c'est plutôt prudent parce qu'on ne diffuse pas ce genre de choses avant que ce ne soit prêt. Donc, ce n'est pas une crise, personne ne va mourir mais il faut prendre les mesures nécessaires et prudentes qui s'imposent pour introduire les nouveaux GTLD dans le contexte de la collision de noms de manière générale. Donc, il y a des risques qui existent mais je crois qu'on a souvent eu tendance à prendre des décisions sans aucune justification.

STEVE CROCKER:

Je suis tout à fait d'accord avec vous, ce n'est pas la faute de Mikey. En fait, l'erreur provient des collègues du service technique avec lequel j'ai des problèmes d'ailleurs, et ça c'est un tout autre sujet. Je ne sais pas si Mikey veut intervenir là-dessus.

MIKEY O'CONNOR:

Oui j'aimerais remettre tout cela en perspective parce qu'il y a un excellent parallèle ici, ce n'est pas parfait mais ce qu'on a eu dans une



autre discussion c'est deux types de personnes. Mon ami Silber et les observateurs, le point ici du point de vue politique était qu'aucun de ces groupes n'avait de données significatives pour étayer leur décision et c'est un bon parallèle, je ne sais pas s'il y a un problème ici. Les titulaires des noms de domaine qui ont été utilisés pour effectuer les mises à l'essai (tests) n'ont pas semblé rencontrer de problème. Le problème c'est que nous n'avons pas suffisamment de données à notre disposition. Donc, c'est un petit peu une situation où il faut se préparer au pire et le message que j'essaie de transmettre ici est qu'on a besoin de plus de données. Dernièrement, il y a eu beaucoup de séminaires là-dessus, et des chercheurs éminents dans le monde, des chercheurs qui ont un master, un Ph. D l'ont dit et répété: « On ne sait pas. »

MIKE SILBER:

Mikey, oui je suis d'accord. Il faut maintenir ces commentaires ouverts au public, il faut continuer à en parler mais dédramatisons un peu le débat.

STEVE CROCKER:

Kuo souhaite intervenir.

KUO-WEI WU:

Oui je voulais revenir sur un des problèmes qui a été élaboré et qui a été mentionné sur le fait qu'il ne fallait pas forcément aborder ce problème ici. Je voulais vous demander d'être vigilants par rapport à d'autres problèmes soulevés par rapport aux nouveaux GTLD. Ce sont les variantes IDN. Je sais qu'il y a un autre débat sur les variantes IDN par

rapport au groupes des opérateurs de registres mais l'impact véritable s'applique sur les titulaires des noms de domaine. La plupart d'entre vous peut-être, parce que vous êtes un grand groupe international en Chine, Taiwan... vous avez un nom de société mais il s'agit de voir les implications de cela parce qu'à un moment ou un autre, ce problème va se poser.

ELISA COOPER:

Merci.

MIKEY O'CONNOR:

Nous, dans notre unité constitutive, on est très impliqués là-dessus, on a organisé des réunions, on a publié du matériel et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Il y a toute une série de problèmes techniques qui impliquent une sensibilisation mondiale et beaucoup de travail à accomplir ici, dans ce domaine.

STEVE CROCKER:

Effectivement, il y a beaucoup de choses à faire dans ce domaine.

ELISA COOPER:

Bon, je veux remercier les membres du conseil d'administration et toutes les personnes ici présentes, les unités constitutives, merci du temps que vous prenez pour prendre en considération nos problèmes. Effectivement, il faut s'assurer que l'ICANN réussit à appliquer ce



modèle multipartite et on va continuer à participer et nous vous remercions de votre ouverture par rapport à nos suggestions.

STEVE CROCKER:

Merci. Merci d'avoir été spécifiques dans vos commentaires. C'est une manière très utiles de consacrer votre temps. Merci.

